

Éditorial

Michel Marchesnay

Volume 17, numéro 2, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (imprimé)

1918-9699 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Marchesnay, M. (2004). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 17(2), 7-9.

<https://doi.org/10.7202/1008455ar>

Entrepreneuriat et PME : une entreprise étendue ?

L'entreprise dite « étendue » est à la mode ; c'était même le sujet du dernier concours de recrutement des professeurs de lycée en France. L'extension se concrétise par une porosité croissante des frontières, occasionnée par une interpénétration avec ce qui constituait autrefois un environnement plus ou moins hostile ou amical, plus ou moins proche ou éloigné, au point qu'il devient parfois difficile de situer les nouvelles frontières de l'entreprise étendue.

Par analogie, on peut considérer que le développement de la « discipline » (si discipline il y a) de l'entrepreneuriat (terme désormais inscrit dans Le Petit Larousse, consécration suprême pour les francophones) et de « la » PME s'apparente à un processus d'extension des frontières, mais aussi de porosité et d'interpénétration avec des disciplines ou centres d'intérêt voisins. On peut dès lors se poser en des termes nouveaux la question de l'identité de la « discipline ».

Traditionnellement, nombre d'auteurs ramènent la question de l'entrepreneuriat à un thème dominant. Quitte à caricaturer leur apport, je dirais par exemple que l'école « rhone-alpine » (Grenoble – Lyon) y voit avant tout un problème de création d'entreprise et de créativité d'entrepreneur (Bruyat, Fayolle, Marion), alors que Verstraete met l'accent sur la création d'une organisation ; à Montpellier, on insisterait plutôt sur l'entrepreneur et sur les stratégies. L'« exercice » pourrait être répété au Québec et, plus généralement, dans tous les centres de recherche et de formation.

De même, « la » PME est appréhendée de bien des façons. Ainsi, les chercheurs de Caen se sont centrés sur la moyenne entreprise, alors que d'autres s'intéressent aux petites et toutes petites entreprises, voire à des types particuliers (entreprises agricoles ou agroalimentaires, entreprises de haute technologie, services, artisanat, etc.).

L'extension en cours s'opère dans plusieurs directions, au-delà de ces tendances désormais reconnues, qu'elles soient revendiquées ou simplement tolérées.

Elle concerne tout d'abord une interpénétration croissante avec des axes de recherche centrés sur des préoccupations nouvelles, liées aux transformations du management, que cela concerne la stratégie ou l'organisation (au sens large). On citera l'approche ressources-compétences, le management des connaissances, l'exploitation des TIC, les stratégies d'alliance ou collectives, la gestion de la qualité, etc. De surcroît, la discipline s'imprègne des nouvelles méthodes de recherche, issues notamment des disciplines de l'homme et de la société, telles

que la cognition, les récits de vie, les cas, regroupées sous le vocable ambigu de « méthodes qualitatives ». Enfin, elle s'inspire davantage de concepts apportés par l'économie, notamment la nouvelle économie institutionnelle.

Par rapport à la « grande entreprise », la « petite entreprise » possède, pour le chercheur, un avantage concurrentiel indéniable ; elle représente en effet un domaine d'expérimentation plus facile à délimiter, plus accessible, quasiment un laboratoire à portée de la main.

Mais l'extension est aussi géographique ; en témoigne l'intérêt croissant pour la micro-entreprise, qui constitue bien souvent le type d'entreprise dominant dans la plupart des pays du monde, mais aussi dans bien des régions de pays surindustrialisés. Même s'il convient de distinguer la TPE « moderniste », voire « hypermoderniste » de la TPE « traditionnelle », il existe entre elles bien des traits communs, tant dans leur stratégie que dans leur organisation. Il y a là matière à des recherches, au demeurant en pleine expansion.

Cette livraison de la revue rend compte de cette extension et de cette diversité d'approches. L'article de Régis Moreau nous fait pénétrer dans l'univers de créateurs d'entreprises de haute technologie, dans un cadre géographique donné, en s'interrogeant sur leur identité perçue. Il n'est pas inintéressant d'observer qu'il s'agit d'un travail en sociologie, ce qui témoigne d'une réelle interpénétration disciplinaire, impliquant un recours à des méthodes innovantes, susceptibles d'enrichir considérablement la discipline « étendue ».

La contribution suivante nous vient de collègues tunisiens, Abdelwahed Omri et Meryem Bellouma, confirmant ainsi une « extension » géographique des chercheurs, mais également une avancée vers l'économie, à travers l'exploitation du concept d'asymétrie d'information. Par ailleurs, cette contribution apporte un éclairage stimulant sur la relation entre le banquier et l'entrepreneur et confirme le sentiment général d'une incompréhension entre ces deux acteurs. Au-delà de la prétendue « vérité des chiffres », ce sont des représentations et des systèmes (cognitifs ou procéduraux) de traitement de l'information (au sens de Simon) qui sont en cause.

Autre extension significative : la note de recherche d'un collègue camerounais, Marcellin Henri Ndong Ntah, relative aux problèmes d'informatisation des PME camerounaises. À l'instar d'équipes québécoises (notamment autour de Louis Raymond), l'auteur s'interroge sur l'impact des technologies de l'information sur la performance. Comme d'autres, ses résultats restent mitigés – sans doute parce qu'il convient de faire un tri parmi ces technologies. En distinguant celles qui touchent aux processus de production de celles reliées aux procédures d'organisation, il y a peut-être moyen de dépasser le paradoxe de Solow.

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n° 2, 2004

Le problème de reprise de l'entreprise artisanale nous conduit vers une voie d'extension : à la fois l'artisanat, en tant que type idéal à (re)construire et la stratégie de reprise – sachant qu'en France, on compte un tiers de reprises pour deux tiers de créations nettes et que le phénomène va s'amplifier. Il est intéressant d'observer que les auteurs, Christian Picard et Catherine Thévenard-Puthod, ont adopté une approche monographique sur neuf entreprises, en tentant de procéder à une généralisation empirique (le « raisonnement analytique » de la pensée grecque), méthode que l'on peut considérer comme particulièrement appropriée à l'étude des organisations de petite taille.

La note de Raphaël Suire témoigne d'une autre extension, puisque l'auteur est un économiste rennais, travaillant dans un centre de recherche en économie et gestion. Il entend appliquer les apports de l'économie des interactions et des réseaux sociaux à la notion d'encastrement, pour en inférer la « force des liens faibles » – ce qui, à notre sens, devrait entraîner une remise en cause de certaines assertions héroïques de la théorie économique relative aux réseaux – du moins telle qu'elle est présentée dans un numéro spécial de la Revue d'économie industrielle. En d'autres termes, un tel travail devrait contribuer à un enrichissement mutuel.

Au total, on a coutume de dire que l'homme « hypermoderne » sera un « homme de réseaux ». Gageons qu'il en ira de même pour les champs disciplinaires.

Michel Marchesnay